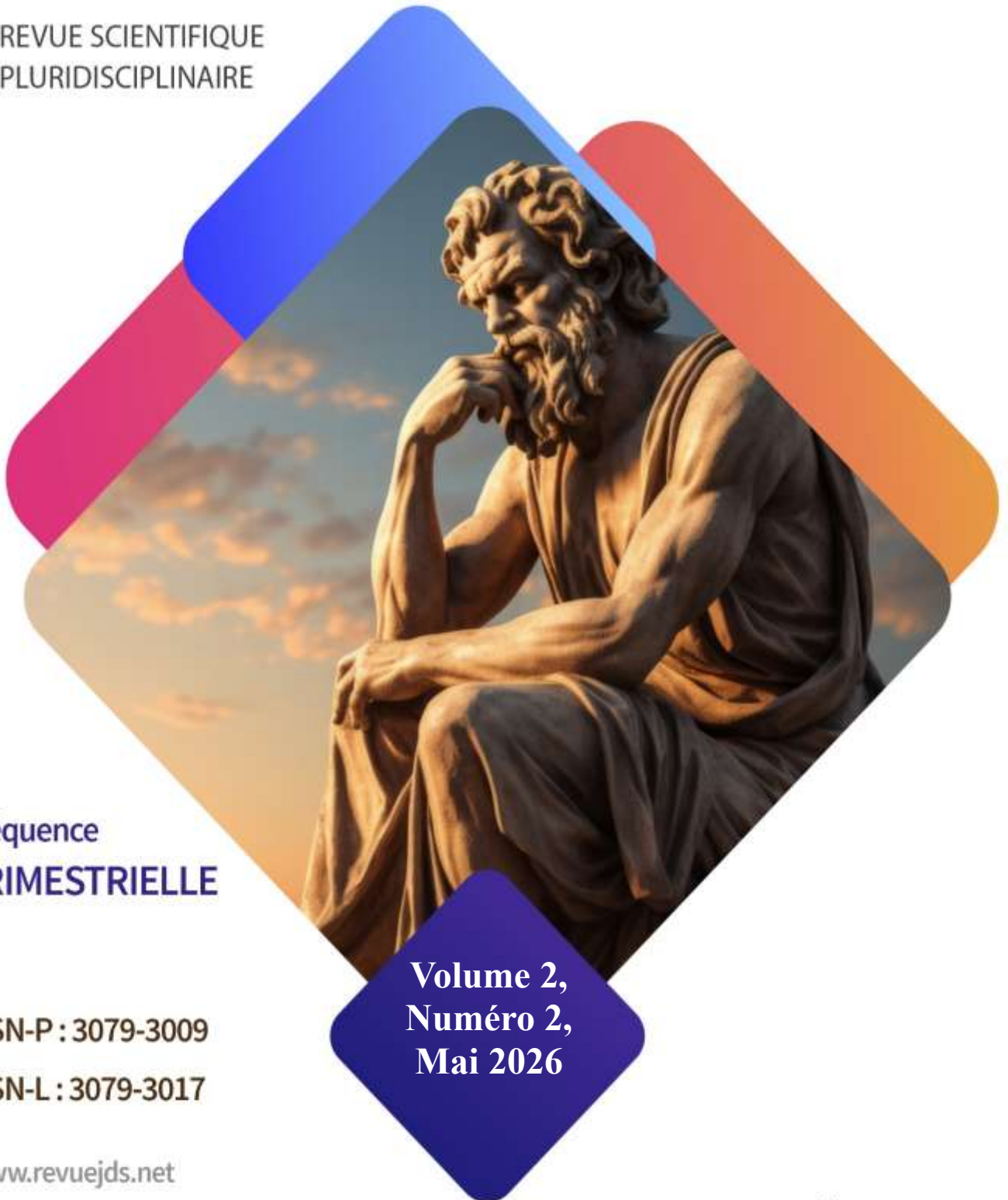


# Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE  
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International  
des Sachants



Fréquence  
**TRIMESTRIELLE**

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

[www.revuejds.net](http://www.revuejds.net)

[info@revuejds.net](mailto:info@revuejds.net)

**Volume 2,  
Numéro 2,  
Mai 2026**





**Journal International  
des Sachants**



**Revue scientifique pluridisciplinaire**

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

**Site web: <https://revuejds.net/>**

**Email : [revuejds@gmail.com](mailto:revuejds@gmail.com)**

**Publié en Open Access**



**Abidjan, République de Côte d'Ivoire**

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

## INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

**Impact factor : SJIF 2026 : 5.329**

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

## **Journal International des Sachants (JDS)**

**Revue Scientifique pluridisciplinaire**

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

### **Equipe Editoriale**

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

### **Comité Scientifique**

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

## **Comité de lecture**

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

## **Comité de rédaction**

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;  
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de  
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;  
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 (INSAAC) ;  
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
 Culturelle (INSAAC) ;  
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
 Culturelle (INSAAC) ;  
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
 Culturelle (INSAAC) ;

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;  
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;  
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;  
SANOGO Tiantio épouse BAMBBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

## COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

**AYENON Séka Fernand**  
Maître de conférences CAMES,  
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

### Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>  
Email : [revuejds@gmail.com](mailto:revuejds@gmail.com)  
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

### Indexations et référencements internationaux :

**Sjifactor:** <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

**ARI :** <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

**ASCI:** <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

**IPIndexing:** <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

**Ent'revues:** <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

**Impact factor : SJIF 2026 : 5.329**

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

## PRESENTATION DE JDS

**Le Journal International des Sachants (JDS)** est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

**JDS** est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

## **PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS**

*Le Journal International des Sachants (JDS)* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### **Structure générale de l'article :**

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### **Présentation de l'article :**

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB :** Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

## SOMMAIRE

### SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

#### Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's  
the jungle and Zadie Smith's white teeth**  
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic  
strategies in Dan Fullani's one man, two votes**  
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions  
in Venezuela and Current Developments**  
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity  
in Buchi Emecheta's The new tribe**  
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines'  
The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**  
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

#### Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo  
en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**  
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto  
colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**  
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

#### Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive :  
vers l'émergence féminine**  
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique  
pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**  
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie  
Gustave LE CLÉZIO, une violation du droit  
à la propriété**  
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte  
chez Konaté et Ndione**  
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de  
*La danse du vilain* de Fiston Mwanza Mujila**  
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :  
entre expressionnisme et subversion romanesque**  
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation  
des funérailles moose du village de Yaké**  
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

## **SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE**

### **Sciences du langage et de la communication**

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et  
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**  
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires  
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**  
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat  
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**  
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,  
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**  
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

### **Patrimoine, art, culture et cinéma**

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de  
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**  
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**  
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :  
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**  
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

### **Informatique**

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :  
état des lieux, contraintes et recommandations**  
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

## SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

### Civilisations

23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique  
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

### Archéologie

24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :  
cas des zones de Tengrela et d'Anyama  
Tiantio SANOGO épse BAMBAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

### Histoire

25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle  
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)  
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier  
en Côte d'Ivoire (2000-2024)  
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale  
dans la ville de Daloa : 1920 -1956  
Blé Angélin LAGO ..... 390-401
28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)  
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
29. Administration coloniale et transformations économiques  
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960  
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
30. L'identité natchaba du XVI<sup>e</sup> au début XX<sup>e</sup> siècle  
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO ..... 434-450
31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)  
chez les Koulango de Nassian (XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle)  
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao  
dans la région de l'Indénié (1920-1970)  
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ ..... 464-485
33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle  
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)  
de 1965 à 2014  
Valy YEO..... 486-503
34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer  
en Côte d'Ivoire (1904-1931)  
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &  
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d’urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**  
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**  
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

### Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**  
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade ..... 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**  
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**  
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**  
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l’agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d’Ivoire)**  
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N’Guessan Jérôme.....610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**  
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l’espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**  
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l’augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**  
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA ..... 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d’Ivoire)**  
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d’Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**  
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**  
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,  
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

### Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**  
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**  
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**  
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**  
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**  
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**  
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**  
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**  
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**  
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**  
Kouassi Jean-Jacob KOFFI ..... 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**  
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

## Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**  
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,  
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**  
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**  
Félicien Yomi TIA ..... 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**  
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**  
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**  
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO ..... 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**  
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**  
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**  
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**  
Konga PALASSI..... 1059-1076

## Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**  
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**  
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

**Psychologie**

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation  
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &  
KOUADIO Lou Younan Yolande ..... 1108-1122

**SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés  
dans un contexte de forte croissance démographique  
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139



## La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)

**Yao Serge-Rodrigue AHI**

*Département d'Histoire,  
Université Alassane Ouattara,  
Bouaké - Côte d'Ivoire,  
Email : [ahiyaoserge.01@gmail.com](mailto:ahiyaoserge.01@gmail.com)*

**Date de soumission** : 14-04-2026

**Date de publication** : 31-05-2026

### Résumé

La Côte d'Ivoire et la Corée du Sud ont établi officiellement leur relation en juillet 1961. Au début, les relations ivoiro-coréennes étaient relativement timides et beaucoup focalisées sur le volet diplomatique, permettant à la Côte d'Ivoire de soutenir la Corée du Sud dans les instances internationales. Mais depuis l'entrée de la Corée du Sud dans le groupe des pays industrialisés, elle est devenue un partenaire socio-économique important pour la Côte d'Ivoire. La coopération entre les deux pays touche plusieurs domaines notamment la santé, le commerce, l'agriculture, le développement rural, le sport, le volet technique, l'éducation, la culture et bien d'autres secteurs. Le renforcement de la collaboration dans ces différents secteurs avec la réalisation de divers projets par la Corée du Sud a favorisé l'élargissement de la coopération à un public plus large. On assiste désormais à l'intervention des acteurs non étatiques qui s'intéressent de plus en plus aux relations ivoiro-coréennes. Cette étude est une approche historique de la diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire.

**Mots clés** : Développement, programme, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, diplomatie publique.

## The public diplomacy of south Korea in Côte d'Ivoire (2011-2021)

### Abstract

Côte d'Ivoire and South Korea officially sealed their partnership in July 1961. At the beginning, the partnership of both countries were not rigid and mainly focused on the diplomatic state giving the possibility for Côte d'Ivoire to support South Korea in international spheres. However, since the arrival of South Korea in the circle of industrialized countries, it has turned into a considerable socio economic partner for Côte d'Ivoire. The cooperation between both countries impacts several domains especially, health, business, agriculture, rural development, sport, technic sphere, education, culture, etc. The rigidity of the collaboration in those different sectors with the realization of various projects by South Korea has been advantageous for the flexibility cooperation of a wide public. We now assist, to the intervention of no state actors which interfere more and more to the partnership between Côte d'Ivoire and South Korea. This study is an historical approach of public diplomacy of South Korea in Côte d'Ivoire.

**Key words**: Development, program, South Korea, Côte d'Ivoire, public diplomacy.



## Introduction

La Côte d'Ivoire fut le premier pays africain nouvellement indépendant à établir des relations diplomatiques avec la Corée du Sud en juillet 1961 (MAE, 1989 : 3). La coopération entre la Corée du Sud et la Côte d'Ivoire, essentiellement politique au début, permettait aux deux pays d'avoir une approche commune sur la crise intercoréenne et les questions d'ordres internationales. Mais à partir des années 1980, les relations économiques deviennent de plus en plus importantes. La diplomatie sud-coréenne met à la disposition de la Côte d'Ivoire l'aide dont la Corée du Sud a bénéficié par le passé à travers une aide qui privilégie les secteurs dans lesquels le pays dispose des avantages comparatifs (H. Luabeya, 2015 : 5). À l'image des puissances industrielles, la Corée du Sud s'est dotée de fonds de coopération économique et d'assistance au développement pour les pays en voie de développement.

Anciennement bénéficiaire de l'aide internationale, la Corée du Sud est perçue aujourd'hui par les pays africains comme un modèle de développement. Les deux pays collaborent dans différents domaines notamment au niveau de la santé, de l'éducation et de la formation, de l'agriculture, du développement rural, de l'approvisionnement en eau potable, etc.). Si par le passé les actions sud-coréennes en Côte d'Ivoire étaient relativement faibles, elles se développent de plus en plus au cours de ces dernières décennies. La Corée du Sud mène des actions pour renforcer quantitativement et qualitativement son soutien au développement en Côte d'Ivoire depuis la fin des crises ivoiriennes. Comment évolue la diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire ?

L'objectif de cette étude est de montrer l'évolution des initiatives sud-coréennes visant à renforcer sa diplomatie publique en Côte d'Ivoire. Pour cerner les typologies de programme entre la Côte d'Ivoire et la Corée du Sud ainsi que leur évolution, nous avons eu recours aux sources d'archives du ministère ivoirien des Affaires Étrangères (MAE), aux archives de *Fraternité-Matin* (AFM) et autres ouvrages. La période concernée se situe entre 2011 et 2021. L'année 2011 marque la fin de la décennie de crise en Côte d'Ivoire. La fin de la crise en Côte d'Ivoire a marqué le début de l'intensification des initiatives sud-coréennes. Quant à l'année 2021, elle marque l'inauguration du Centre Sportif, Culturel et des TIC ivoiro-coréen Alassane Ouattara offert par la Corée du Sud à la Côte d'Ivoire. Cette importante et imposante infrastructure culturelle est un levier pour l'intensification des échanges culturels entre les deux pays. L'étude est structurée en trois parties. La première partie fait la genèse de la coopération qui lie la Côte d'Ivoire à la Corée du Sud. La seconde partie définit la diplomatie publique.



Enfin, la troisième partie fait le point des projets qui ont été réalisés par Corée du Sud en Côte d'Ivoire en vue d'y renforcer sa diplomatie publique.

## **1. Les fondements historiques et conceptuels de la diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire**

Les relations bilatérales entre la Côte d'Ivoire et la Corée du Sud existent depuis 1961. La diplomatie sud-coréenne en Côte d'Ivoire s'appuie sur des principes de coopération au développement pour renforcer sa diplomatie publique.

### **1.1. La genèse des relations ivoiro-sud-coréennes**

L'établissement des relations entre la Côte d'Ivoire et la Corée du Sud s'est effectué dans un contexte international agité et marqué par la guerre froide<sup>1</sup>. D'abord, il convient de rappeler que les tensions intercoréennes sont à la base de l'arrivée des Coréens en Afrique au début de la décennie 1960. En effet, après la reddition du Japon le 15 août 1945, la péninsule coréenne fut libérée mais divisée en deux zones d'occupation administrées respectivement par l'Union Soviétique (au Nord) et les États-Unis (au Sud). Selon ce qui avait été décidé entre les puissances alliées, les Soviétiques devaient libérer la Corée au Nord du 38<sup>e</sup> parallèle et les troupes américaines au Sud (R. Levy, 1952 : 136). Le statut futur de l'État coréen devait être défini plus tard par des négociations. Mais la rupture des relations entre les États-Unis et l'Union Soviétique interrompit le processus (Y. Ahi, 2023 : 28). En 1948, des élections séparées sont organisées de part et d'autre du 38<sup>e</sup> parallèle, aboutissant à la naissance de deux États coréens<sup>2</sup>.

À la suite de la division de la péninsule coréenne, une guerre destructrice éclata entre les deux Corée en 1950<sup>3</sup>. Après de violents et meurtriers, l'armistice de Panmunjom est signé le 27 juillet 1953 (J. Morillot, 1998 : 69). Cet armistice mit fin à la guerre de Corée avec la définition d'une frontière séparant hermétiquement les deux Corée. À la fin de la guerre de Corée en 1953, les États-Unis et l'URSS accordèrent respectivement leurs garanties à la Corée du Sud et à la Corée du Nord. Les promesses de protection des deux super puissances opposées idéologiquement ont

---

<sup>1</sup>La scène internationale de l'après-guerre était caractérisée par l'existence de deux blocs antagonistes. Il s'agit du bloc de l'Est, avec à sa tête l'URSS et du bloc de l'Ouest avec pour chef de file les États-Unis. Cette opposition entre Soviétiques et Américains sans affrontements directs a été marquée par de nombreuses crises dont la guerre de Corée (1950-1953).

<sup>2</sup>Au Nord, il y a la République Populaire Démocratique de Corée ou Corée du Nord, procommuniste sous influence soviétique avec pour capitale Pyongyang. Elle était dirigée par le général Kim Il-Sung. La Corée du Sud ou République de Corée au Sud est pro-occidentale, sous tutelle américaine a pour capitale Séoul. Elle était dirigée par le Docteur Syngman Rhee.

<sup>3</sup> En envahissant le Sud au début de la guerre, la Corée du Nord avait pour ambition d'unifier les deux Corée par la force.

créé un climat de méfiance perpétuelle entre les deux Corée. De ce fait, les rivalités intercoréennes se déportent dans la politique extérieure notamment dans la conquête du continent africain à partir des années 1960 (S. Rhee, 1995 : 60). Il s'agissait pour les deux voisins rivaux de coopérer avec le plus grand nombre de pays africains nouvellement indépendants afin de légitimer leur statut international et de sécuriser des soutiens diplomatiques<sup>4</sup>.

C'est dans ce contexte que la Côte d'Ivoire et la Corée du Sud établissent les relations diplomatiques le 23 juillet 1961 (MAE, 1989 : 1). À ce titre, la Côte d'Ivoire est la première nation africaine à établir officiellement des relations avec la République de Corée. Cet accord de coopération signé entre le gouvernement ivoirien et la Corée du Sud constitue les bases juridiques et institutionnelles de la coopération bilatérale entre les deux États. Aussi marque-t-il le début officiel des relations entre l'État de Côte d'Ivoire et la Corée du Sud.

Après l'établissement des relations entre les deux pays, la Corée du Sud a ouvert une ambassade à Abidjan en février 1966. Elle a accrédité par la suite son premier ambassadeur en Côte d'Ivoire en avril 1966 (MAE, 1989 : 1). Wan Bok Choi, premier ambassadeur sud-coréen en Côte d'Ivoire a présenté sa lettre de créance au président Félix Houphouët-Boigny le 30 avril 1966 à Abidjan. À son tour, en 1997 sous la présidence d'Henri Konan Bédié, la Côte d'Ivoire procéda à l'ouverture de son ambassade en Corée du Sud. Le pays accrédita son premier ambassadeur en République de Corée en juin 1997. Il s'agit d'Atchimon Aké Charles Darius. L'objectif commun était de tout mettre en œuvre pour la bonne marche des relations entre les deux pays.

L'établissement des relations entre les deux pays a favorisé les échanges de visites officielles de part et d'autre. Ces visites se sont souvent soldées par la signature d'accords de coopération dont les principaux sont : l'accord sanitaire du 28 décembre 1968, l'accord culturel du 28 février 1980, les accords économiques, techniques et commerciaux du 8 et 9 août 1986 (MAE, 1989, 1).

Au début, ces relations étaient essentiellement politiques. Elles permettaient aux deux pays d'avoir une approche commune sur les questions de politique internationale relative à la crise intercoréenne<sup>5</sup>. Mais au fil des années, les relations ivoiro-sud-coréennes se sont étendues aux

---

<sup>4</sup> En fait, la Corée du Sud comme la Corée du Nord voulait convaincre les nouveaux États africains de reconnaître l'un des deux gouvernements comme seul représentant légitime de la péninsule coréenne à l'ONU et dans d'autres institutions internationales. C'est ainsi que les nombreux États africains membres de l'ONU sont devenus un enjeu diplomatique dans la guerre d'influence entre les deux voisins.

<sup>5</sup> La Côte d'Ivoire apportait un appui constant à la Corée du Sud dans les instances internationales. Par exemple, lors de l'adhésion simultanée des deux Corée à l'ONU en septembre 1991, la Côte d'Ivoire a soutenu la Corée du Sud.



domaines socio-économiques. Dans l'ensemble, cette coopération offre des avantages économiques, diplomatiques, culturels et sociaux aux deux pays.

### **1.2. La diplomatie publique : définition, acteurs et objectif**

En plus de la diplomatie traditionnelle ou classique entretenue par les représentants officiels de l'État que mène la Corée du Sud en Côte d'Ivoire, le pays de l'Extrême Orient vise à renforcer la diplomatie publique. Le concept de diplomatie publique désigne les activités diplomatiques élargies aux publics et non plus aux seuls gouvernements d'un pays étranger (N. Cull, 2019 : p.8). Par le passé, alors que la diplomatie était organisée et dirigée uniquement par des groupes diplomatiques, elle est devenue un domaine facilement accessible à de nouveaux acteurs. Ce qui fait que les activités diplomatiques sont de plus en plus vulgarisées par divers moyens permettant aux populations d'être informées, contrairement à la diplomatie traditionnelle qui se faisait entre gouvernants uniquement. La diplomatie publique a pour but de renforcer les liens, instaurer la confiance et promouvoir la coopération. La paternité du terme diplomatie publique est attribuée à Edmund Gullion, un ancien diplomate américain qui fut doyen de la *Fletcher School of Law and Diplomatie* à Boston. En 1965, il utilisa ce terme pour souligner que la formation des diplomates américains devait absolument comprendre un module sur ce qui est appelé, dans la diplomatie wilsonienne, la diplomatie ouverte (C. Lequesne, 2013 : 9). Il visait essentiellement l'art du diplomate à bien s'insérer dans les débats au sein des enceintes multilatérales de l'Organisation des Nations Unies (ONU). De nos jours, la diplomatie publique est une nouvelle forme de pratique diplomatique. Elle comprend tous les efforts officiels visant à convaincre des secteurs ciblés de l'opinion étrangère et de soutenir les objectifs stratégiques d'un gouvernement. Cette politique est alliée à des objectifs liés au développement du *soft power*. Elle est aussi utilisée pour promouvoir la légitimité culturelle d'un pays pour améliorer la compréhension de la culture de son propre pays dans le monde et pour voir sa culture nationale rayonner. Diverses méthodes de diplomatie publique sont pratiquées dans le monde. À cet effet, les programmes de la diplomatie publique diffèrent d'un pays à l'autre selon les objectifs du pays en question (K. Kuwahara, 2023 : p.1).

En ce qui concerne la Corée du Sud, voulant jouer un rôle plus actif sur la scène internationale et renforcer son influence, elle mène une diplomatie publique très active. En plus des acteurs étatiques, elle a étendu ses rapports à la société civile et aux organismes non gouvernementaux. Afin de s'adapter au climat diplomatique actuel, la Corée ne se limite plus à la diplomatie dirigée vers les gouvernements. Elle oriente davantage ses efforts vers la diplomatie publique qui consiste à joindre le public étranger au moyen des arts, de l'échange des connaissances, des

médias, de la langue et du soutien économique et social. En novembre 2015, la Corée du Sud a adopté la « *Public Diplomacy Act* », institutionnalisant ainsi sa diplomatie publique. Cette loi a permis de mettre en place une diplomatie publique coordonnée et pilotée par divers organismes gouvernementaux tels que le ministère des Affaires Etrangères, le ministère de la Culture et des Sports, le ministère de l'Éducation, la *Korea Foundation*<sup>6</sup>, les gouvernements locaux ainsi que des agences affiliées au gouvernement et des organisations privées. La diplomatie publique sud-coréenne est axée sur la communication pour maintenir la paix avec le public étranger mais aussi d'obtenir un consensus international sur son histoire, sa tradition, sa culture, son art, ses valeurs, sa politique et sa vision (A. Lim, 2022 : 29). Elle est désormais un pilier essentiel de la politique étrangère sud-coréenne. Pour parvenir à ses fins, la Corée dispose de plusieurs instruments notamment économiques, sociaux et culturels.

## **2. Les instruments économiques et sociaux de la diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire**

La sud-coréenne s'implique activement dans des activités économiques et socio- culturelles afin de renforcer sa diplomatie publique en Côte d'Ivoire.

### **2.1. Les échanges économiques et les investissements sud-coréens en Côte d'Ivoire**

Les échanges commerciaux ivoiro-coréens sont régis par un accord commercial signé entre les deux pays à Abidjan le 9 août 1986 (MAE, 1999 : 21). La République de Corée est devenue un partenaire commercial important pour le marché ivoirien. Plusieurs variétés de produits sont échangées.

Avec une industrialisation massive<sup>7</sup>, la Corée du Sud dispose de nombreuses variétés de produits manufacturés (L. Carroue, 1997 : 1). Les importations ivoiriennes en provenance de la Corée sont constituées de produits mécaniques, d'articles électroniques, de matériels électriques et divers autres articles. Les produits mécaniques sont composés de véhicules, de pièces d'automobiles, de tracteurs, de motoculteurs, de pneumatiques et chambre à air (N. Kouakou et Y. Ahi, 2020 : 60). Pour ce qui est de la vente de véhicules, la Corée du Sud détient une part non négligeable du marché ivoirien<sup>8</sup> (MEF, 2007 : 137). Ces différents produits sont

---

<sup>6</sup> Créée le 14 décembre 1991, la *Korea Foundation* a pour mission de favoriser une meilleure compréhension de la place qu'occupe la Corée dans la communauté internationale, ainsi que d'accentuer l'amitié et la bonne volonté qui régissent la Corée et les autres pays du monde par un programme d'échanges et de financement. Elle est sous la direction du ministère des Affaires Etrangères.

<sup>7</sup> Entre 1980 et 1995, la production industrielle sud-coréenne a augmenté de 450 %.

<sup>8</sup> En 2007, deux grandes marques sud-coréennes à savoir Hyundai et KIA occupaient une place de choix dans la vente de véhicules neufs en Côte d'Ivoire. Hyundai était en troisième position avec la vente de 416 véhicules neufs. Quant à la marque KIA, elle venait en douzième position avec 114 véhicules vendus.

distribués par les firmes sud-coréennes telles que Hyundai, Kia ou Asia Motor, Hankook, Ssangyong, Daewoo. Les matériels électriques sont composés des câbles de communication.

Quant aux articles électroniques, ils sont constitués de télévisions, des téléphones mobiles, des ordinateurs, des appareils frigorifiques, des mini-chaînes, des appareils de précision. Concernant les autres articles, ils sont de plusieurs variétés. Il y a entre autres des montres, des bracelets, des chaussures, du textile, des équipements de sport, des lunettes, des sacs à mains, des articles de pêche, des ustensiles de cuisine, de la bonneterie, des produits pharmaceutiques, des métaux et alliages, de la robinetterie, des jouets et des fournitures de bureau (A. Diakité, 1990 : 5).

En retour, les principaux produits ivoiriens exportés en Corée du Sud sont des produits agricoles. Cela s'explique par le fait que la grande partie des exportations du pays est dominée par les productions agricoles. En général, les principaux produits ivoiriens exportés vers la Corée du Sud sont le café, l'extrait de café, le café soluble, le cacao en fève et en masse, le beurre de cacao, l'huile de palme et palmiste, l'huile essentielle, le caoutchouc naturel, le coton, les graines de coton, tabac en feuilles, l'ananas, le bois en grume, en sciages et en contreplaqués (A. Diakité, 1990 : 5) et divers. Outre ces produits, on peut citer le poisson, les crustacés (crabes congelés, crevettes...), noix de coco, noix de cajou et bien d'autres. Il y a en plus, les produits pétroliers, le gaz naturel, le bitume, le fer et le diamant. La relation qui lie ces deux pays permet à la Corée du Sud d'avoir une source d'approvisionnement régulière en matières premières et d'avoir accès au marché ivoirien. Cependant, le niveau des échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et la Corée du Sud ne reflète pas encore les potentialités commerciales des deux pays. Le tableau ci-dessous présente les valeurs globales des échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et la Corée du Sud de 2011 à 2015.

**Tableau 1 : Les échanges commerciaux ivoiro-sud-coréens de 2011 à 2015 (en dollars américain)**

Années	Valeurs globales
2011	92 187 000
2012	120 000 000
2013	144 079 000
2014	220 000 000
2015	230 000 000

*Source : Ambassade de la République de Corée en Côte d'Ivoire, 2016, Relations bilatérales : actualité des relations diplomatiques et d'économie en ligne, [overseas.mofa.go.kr/ci-fr/brd/m\\_10609/view.do](http://overseas.mofa.go.kr/ci-fr/brd/m_10609/view.do) ?, consulté le 14 septembre 2022.*

Les échanges commerciaux ivoiro-coréens sur les cinq années ont connu une croissance constante. Ces chiffres comparés aux années antérieures<sup>9</sup> connaissent une figurante évolution.

<sup>9</sup> La valeur globale des échanges commerciaux entre les deux pays était estimée respectivement à 21 741 000 dollars en 2000, à 32 039 000 en 2005 dollars, puis à 94 541 000 dollars en 2010.

De 92 187 000 dollars (environ 46 milliards de F.CFA) en 2011, ils atteignent 120 000 000 dollars, environ 60 milliards de F.CFA en 2012 (Cf. tableau 1). Les échanges commerciaux ivoiro-sud-coréens passent à 144 079 000 dollars (environ 72 milliards de F.CFA) en 2013 (S. Namoya, 2015 : 21). Dans l'histoire des échanges commerciaux entre les deux pays, jamais le record de 100 millions de dollars n'a été atteint. Ce record est atteint en 2012 après les nombreux efforts opérés par les acteurs économiques de part et d'autre. À partir de cette période, les échanges entre les deux pays n'ont cessé de s'accroître. En outre, les relations économiques se sont renforcées avec l'accroissement des investissements sud-coréens en Côte d'Ivoire.

Les investissements se sont matérialisés par l'implantation de plusieurs sociétés coréennes intervenant dans divers domaines. Il s'agit entre autres de LG Electronic depuis 1990, Samsung en juillet 1996, Daewoo (août 1996). D'autres entreprises comme Hyundai Engineering, Kepco et Halla Construction, SK Group<sup>10</sup> (qui investit dans l'exploitation de pétrole), Jaewon Development and Construction, Dongwon Industry sont implantées dans le pays. En plus, les sud-coréens investissent dans le domaine de développement de photos, de l'approvisionnement en eau naturelle, de la fabrication de plastique. Les investissements directs sud-coréens en 2010 s'élevaient à environ 52 millions de dollars (S. Jung, 2011 : 3). Ces investissements créent des emplois, contribuent à la relance de l'économie. Cependant, force est de constater que les activités économiques sud-coréennes en Côte d'Ivoire restent encore faibles malgré les nombreuses potentialités. Néanmoins, la diplomatie sud-coréenne mène des actions dans le but renforcer les relations et de se rapprocher davantage des Ivoiriens. Présente dans le tissu socio-économique ivoirien depuis la décennie 1970, la Corée du Sud n'était pas véritablement connue du grand public ivoirien. Les activités économiques devenant de plus en plus significatives contribuent au rapprochement entre la diplomatie coréenne et les populations ivoiriennes. D'ailleurs, l'effet de l'importation de produits sud-coréens est perceptible puisque les grandes marques sud-coréennes comme Samsung, LG, KIA, Hyundai et bien d'autres sont connues et appréciées par les Ivoiriens. Outre les échanges commerciaux et les investissements, la Corée du Sud a accompagné la Côte d'Ivoire avec l'Aide Publique au Développement (APD).

## **2.2. L'aide publique sud-coréenne au service du social en Côte d'Ivoire**

Le niveau de développement des deux pays est nettement différent, ce qui ramène la coopération ivoiro-sud-coréenne à une coopération Nord-Sud.

---

<sup>10</sup> SK Group est l'un des grands chaebols sud-coréens présent dans le domaine de la pétrochimie, de l'industrie, des télécommunications, de la construction etc. Ses principales activités restent la pétrochimie et l'industrie de l'énergie.

À l'image des puissances industrielles, la Corée du Sud s'est dotée de structures de coopération internationale telles que le Fonds de Coopération Économique pour le Développement<sup>11</sup> (EDCF) en 1987 et l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) en 1991<sup>12</sup>. Par conséquent, depuis les années 1980, la Corée soutient la Côte d'Ivoire avec l'aide publique au développement. Pour rappel, entre 1987 et 2002, l'aide publique au développement de la Corée du Sud à la Côte d'Ivoire s'élevait à 2,85 millions de dollars américains (soit environ 1,425 milliards de francs CFA). De 2006 à 2010, elle était estimée à 5,83 millions de dollars américains (soit environ 2,915 milliards de francs CFA) comme l'indique le tableau 2.

**Tableau 2 : L'APD de la Corée du Sud à la Côte d'Ivoire de 2006 à 2010 (en millions de dollars américains)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010
Valeur	1,03	0,86	1,73	0,98	1,23

*Source: Iain WATSON, 2014, Foreign Aid and emerging powers: Asian perspectives on Official Development Assistance, Londres, Routledge, p. 123.*

On constate une légère amélioration de l'aide. Malgré la petite progression enregistrée, il est clair que l'aide demeure faible. De 2012 à 2018, l'APD sud-coréenne à la Côte d'Ivoire était de 25,3 millions de dollars américains (l'équivalent de 12,65 milliards de francs CFA). Ce soutien est destiné aux domaines comme l'agriculture, la santé, l'éducation, le volet technique, le développement rural, la culture, etc.

Le secteur de la santé en Côte d'Ivoire a bénéficié d'un appui constant de la part de la Corée du Sud. Un accord médical existe entre les deux pays depuis 1968 (M. Fana, 1989 : 26). Le soutien sanitaire sud-coréen s'est matérialisé par le don d'ambulances, d'équipements sanitaires, de médicaments, l'envoi de médecins<sup>13</sup>, la construction d'établissement sanitaire, le financement de campagne de vaccination et du traitement de fistules obstétricales et bien d'autres actions.

La plus importante part des aides sanitaires de la Corée du Sud à la Côte d'Ivoire post-crise est consacrée au traitement des femmes souffrant de la fistule obstétricale (Y. Ahi, 2023 : 265). À cet effet, pour la période 2011-2012, la Corée du Sud a fait un don de 800 millions de F.CFA pour le traitement des fistules obstétricales en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour

<sup>11</sup> Ce fonds, qui fut l'objet d'un accord entre la Côte d'Ivoire et la Corée le 29 janvier 1999, est le pilier de l'aide financière sud-coréenne à la Côte d'Ivoire.

<sup>12</sup> Depuis 1995, la KOICA collabore avec la Côte d'Ivoire dans différents domaines notamment la santé, le développement rural, l'approvisionnement en eau potable, etc.

<sup>13</sup> Dans le cadre de la coopération sanitaire, la Corée du Sud a envoyé deux médecins en 1969 en Côte d'Ivoire. Il s'agit de Lee Sang-Ik et An Soon-Koo qui y ont séjourné pendant 20 ans (de 1969 à 1989). Lee Sang-Ik a exercé au CHR de Divo en tant que chef des services chirurgicaux. Quant à An Soon-Koo, il exerçait à l'hôpital de Tiassalé comme médecin chef. Ahn Soon-Ho, un autre médecin coréen a été envoyé dans la formation sanitaire de N'Douci en décembre 1990.

la Population (UNFPA). La gestion de ce projet a été confiée à l'UNFPA (MAE, 2012 : 3). Depuis 2012, la Corée du Sud à travers la KOICA a investi 16, 07 millions de dollars américains (l'équivalent de 8,035 milliards de francs CFA) dans la lutte contre la fistule obstétricale. Ce projet tripartite est exécuté conjointement entre le ministère de la Santé et le l'Hygiène Publique, l'UNFPA et la KOICA<sup>14</sup>.

De plus, la Corée du Sud a consacré plus de 3,8 milliards de F Cfa (6,35 millions de dollars Us) à la mise en œuvre de la 2e phase (2016-2018) du projet de prévention et de prise en charge de la fistule obstétricale en Côte d'Ivoire (G. Gabo, 2016 : 7).

L'Agence coréenne de coopération internationale et l'UNFPA ont également signé une convention de subvention de la stratégie nationale de lutte contre cette maladie en janvier 2016. Les documents afférents ont été paraphés au siège local de la KOICA à Cocody par son représentant résident, Park Wankyū et Konaté Suzanne Maïga, représentante résidente de l'UNFPA. Cette contribution de la Corée du Sud vise selon Park Wankyū, « à renforcer la capacité des services de santé. Afin que par la prévention et le traitement chirurgical, aucune femme en Côte d'Ivoire ne souffre, dans les années à venir, de fistule obstétricale ». Il s'agit pour la Corée de soutenir durablement les politiques de réorganisation du service sanitaire et de distribution de produits contraceptifs dans les communautés.

En fait, la fistule obstétricale est une maladie qui a de graves répercussions sociale, économique et psychologique sur la dignité de la femme. Les femmes porteuses de fistule obstétricale, du fait de leur handicap ne peuvent pas prendre part aux activités socio-économiques de groupe. Les victimes souffrent en silence et dans un isolement total<sup>15</sup>. Ce qui rend leur situation plus difficile, c'est le manque de centres de traitement et le coût exorbitant de la prise en charge. Cette maladie touche beaucoup les femmes issues de couches socio-économiques défavorisées. Alors que le coût du traitement varie entre 300 000 F.CFA et 540 000 F.CFA (UNFPA, 2008 : 54). Face à ces difficultés que rencontrent les victimes, ces importantes aides coréennes ont un effet positif pour ces femmes.

En outre, dans le cadre de son appui sanitaire à la Côte d'Ivoire, le gouvernement sud-coréen, à travers son fonds de coopération économique pour le développement (EDCF) a financé la

---

<sup>14</sup> Ce partenariat a permis l'ouverture de huit centres de traitement de fistule (Man, Bouaké, Korhogo, Bouna, Bondoukou, Gagnoa, Séguéla et San-Pedro), à l'opération chirurgicale de 3 385 malades de la fistule obstétricale avec un taux de succès de 84%, à la formation de 98 médecins pour le traitement en routine des cas simples et à l'appui de 711 ex-porteuses de la fistule obstétricale pour la réalisation d'activités génératrices de revenu.

<sup>15</sup> La manifestation de la maladie par l'écoulement d'urine et de selles en permanence suscite un rejet de la part de l'entourage.

construction du centre national d'oncologie et de radiothérapie à Grand-Bassam. La contribution sud-coréenne à ce projet est de 110 millions de dollars. Le financement provient d'un prêt octroyé par la Banque coréenne d'export-import assorti d'un taux d'intérêt annuel de 0,1% sur 40 ans avec un délai de grâce de 10 ans.

La République de Corée dans le but de faire connaître son passé et partager les expériences du développement économique et social, initia en Côte d'Ivoire le projet *Saemaul Undong*<sup>16</sup>. À travers la *Korea-Africa Economic Cooperation* (KOAFEC), cet exemple de développement rural fut expérimenté, dans deux villages près de Yamoussoukro. Ce sont les villages de N'Gbèkro et de Zatta qui ont été maintenus pour le projet. La phase pilote du a été lancée officiellement à Yamoussoukro en mars 2014 (C. N'Dri, 2014 : 13). La mise en œuvre du projet était coordonnée par l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER). Les activités retenues à Zatta sont entre autres, la réalisation d'un foyer des jeunes de 500 places assises, la construction d'une école maternelle et la création d'une microfinance pour de petits prêts aux initiateurs de projets. S'agissant de N'Gbèkro, les projets retenus portent sur la réalisation d'une retenue d'eau pouvant permettre aux jeunes de faire du maraîchage ou de la pisciculture, la construction d'un centre médical, d'une école primaire de trois salles de classe, de latrines et des logements d'enseignants. En plus, il y a la formation d'agriculteurs sur les nouvelles techniques agricoles (C. N'Dri, 2014 : 21). Dans l'ensemble, ces financements visent à aider les villages cibles à devenir prospères et à créer dans un avenir proche, de meilleures conditions pour les populations grâce à la réalisation d'infrastructures de production agricole et animale et de projets entrepreneuriaux.

Dans le cadre de son assistance sociale, entre 2014 et 2016, un projet de branchements sociaux de distribution d'eau potable a été financé par la Corée à hauteur de 1,5 milliards de francs CFA. Ce projet a permis de faire 8 810 branchements dans les communes d'Abobo, de Koumassi et de Yopougon. La deuxième phase, initiée en 2018 a été financée par la Corée du Sud pour un montant de 3,5 milliards. Elle a permis à la commune de Koumassi, particulièrement au quartier Koumassi Grand Campement d'être connecté au réseau d'eau public. De ce fait, les branchements étaient attribués aux populations à partir de critères très alléchants. Il fallait payer 10 000 francs CFA au lieu de 167 000 francs CFA pour être raccordé au réseau d'eau potable.

---

<sup>16</sup> Le *Saemaul Undong* ou mouvement de « nouveaux villages » est une initiative politique lancée au début des années 1970 en Corée du Sud par le président Park Chung-Hee. Il a été le moteur du développement économique et social de la Corée du Sud. Le président Park en initiant ce projet avait pour objectif de moderniser les zones rurales afin de réduire la disparité croissante du niveau de vie entre les populations des centres urbains industrialisés et les zones rurales encore agricoles et pauvres.



Ce sont des projets qui touchent directement les Ivoiriens et leur permet de se faire une idée de la Corée du Sud. L'aide publique au développement sud-coréenne à la Côte d'Ivoire est un instrument qui ouvre les relations au public ivoirien. Le financement des projets sociaux tels que la santé, l'éducation, l'adduction en eau potable, présente une bonne image de la Corée aux Ivoiriens.

### **3. Les activités culturelles comme vecteurs de la diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire**

Les activités culturelles constituent un pan important de la diplomatie sud-coréenne en Côte d'Ivoire.

#### **3.1. La diffusion culturelle et sportive coréenne en Côte d'Ivoire**

Parmi les activités sud-coréennes qui appuient sa diplomatie publique en Côte d'Ivoire, il y a les prestations artistiques, les projections de films coréens appelées « journées de films coréens », l'invitation d'acteurs privés en Corée, la pratique du taekwondo. Le taekwondo est l'art martial le plus pratiqué en Côte d'Ivoire (R. Borresmans, 2004 : 134). Son histoire dans le pays remonte à 1968. Les autorités sud-coréennes dans le but d'internationaliser le taekwondo, ont dépêché Kim Young-Tae<sup>17</sup> en Afrique pour enseigner l'art martial. Ainsi, en juillet 1968, Kim Young-Tae arrive en Côte d'Ivoire et introduit l'art martial sud-coréen. Pour promouvoir le taekwondo dans le pays, plusieurs clubs sont créés. La fédération ivoirienne de taekwondo naît en juillet 1973 grâce aux actions de l'officier de gendarmerie Ouassenan Koné. La Côte d'Ivoire par la participation aux événements internationaux révéla le talent de ses athlètes à travers leurs brillantes prestations. Les athlètes comme Logbo Emanuel, Cissé Cheick Sallah Junior, Gbané Hamza, Gbadji Ruth et bien d'autres athlètes sont formés et préparés pour les compétitions internationales. En juin 2016, Bamba Cheick président de Fédération ivoirienne de taekwondo (depuis 2009) fut élevé dans l'ordre du Mérite diplomatique de service par la Corée pour son engagement en faveur de la promotion du taekwondo. C'est la plus haute distinction que la République de Corée décerne aux personnes étrangères qui contribuent à raffermir leurs relations bilatérales. En août, c'est-à-dire deux mois après avoir reçu cette distinction, il revient des Jeux olympiques de Rio en sa qualité de président de fédération avec une médaille en or et une autre en bronze (P. Bagnini, 2016 : 22). La médaille d'or olympique

---

<sup>17</sup> Il est appelé communément Maître Kim. À 31 ans lors de son arrivée en Côte d'Ivoire, Kim Young-Tae était titulaire d'une ceinture noire 6<sup>ème</sup> Dan.



fut décrochée par Cheik Sallah Cissé<sup>18</sup>. Un exploit jamais réalisé par des Ivoiriens dans cet art martial. Quant à la médaille de bronze, est fut remportée par Gbadji Ruth.

Par ailleurs, l'ambassade de la République de Corée en Côte d'Ivoire a instauré depuis 2010 au sein de la fédération, une compétition dénommée la coupe de Corée. Les étudiants taekwondo-ivoiriens obtiennent parfois des bourses pour étudier en Corée. Pour accompagner les efforts des dirigeants de l'art martial coréen en Côte d'Ivoire, la Corée du Sud a construit un centre culturel, sportif et des TIC d'une valeur de 6,5 milliards de F.CFA (M. Diallo, 2015 : 16). Le Centre Sportif, Culturel et des TIC ivoiro-coréen Alassane Ouattara a été inauguré le 28 octobre 2021. Il est constitué d'un gymnase de 1200 places, d'une salle polyvalente de 200 places, d'une bibliothèque et d'une salle multimédia doté de 40 ordinateurs. De nombreuses activités sportives et culturelles ont lieu dans cette infrastructure.

Afin de faire connaître le cinéma coréen aux Ivoiriens, l'ambassade de Corée a mis en place depuis 2013 des journées de films coréens. Elle sélectionne les grandes œuvres du cinéma coréen chaque année et les présente aux spectateurs Ivoiriens. Rapprocher le cinéma coréen du public ivoirien, à l'instar des autres produits d'échanges commerciaux de ce pays, tel est l'objectif de l'ambassadeur Rhee Young-il qui a présidé le lancement des journées des films coréens le 12 juillet 2016, au Goethe institut à Cocody Mermoz. Pour le diplomate, l'excellente coopération entre son pays et la Côte d'Ivoire doit aussi se ressentir au niveau du cinéma, à l'image « des produits électriques et électroniques, des voitures coréennes et du taekwondo » (M. Yevou, 2016 : 18).

Les prestations artistiques ont été au menu des relations culturelles ivoiro-coréennes. Le mercredi 9 novembre 2011, un spectacle coréen de danse et de musique traditionnels, exécuté en compagnie du groupe *Hanullim* en collaboration avec la troupe ivoirienne Arche Brema de Dabou.

---

<sup>18</sup> Cheik Sallah Cissé devient le premier Ivoirien à remporter la médaille d'or olympique de taekwondo dans la catégorie des moins de 80 kilogrammes après avoir battu le Britannique Lutulo Muhammad.

**Photo : La troupe coréenne en prestation**

*Source : Archives de Fraternité-Matin du 21 octobre 2011, p. 23.*

Quatre instruments authentiques venant de Corée, le *Kwaenggwari*, petit *gong* en cuir le *Jing*, grand *gong* en fer le *Janggu*, tambour à deux faces en cuir et le *Buk*, tambour à baguettes (Cf. photo), ont été au service de la fresque en quatre tableaux. Kim Duk Soo et son groupe ont joué avec de nombreux musiciens de renommée internationale dans le monde, dont des jazzmen et stars de la pop. Donnant à chacune de leurs prestations le cachet de leur pays, avec un rituel bien huilé et des sonorités *sui generis*, du fait qu'ils utilisent des instruments en voie de disparition dont ils contribuent à la sauvegarde (AFM, 2011 :23).

L'ambassadeur sud-coréen en Côte d'Ivoire, Rhee Young-Il a présidé le lancement des journées des films coréens le 12 juillet 2016, au Goethe institut à Cocody Mermoz. Pour le diplomate, l'excellente coopération entre son pays et la Côte d'Ivoire doit aussi se ressentir au niveau du cinéma, à l'image « des produits électriques et électroniques, des voitures coréennes et du taekwondo » (M. Yevou, 2016 : 18). Selon Rhee Young-Il, la Corée du Sud est le 7<sup>e</sup> plus grand marché du film au monde avec plus de 200 millions de spectateurs. *Le Transperceneige* est la première affiche qui a été proposée aux invités de l'ambassadeur. Réalisé par Bong Jun-ho, ce film de 126 minutes est inspiré d'une bande dessinée de science-fiction française écrite par Jean-Marc Rochette. Deux autres films, « Les Braqueurs » et « *Old Boy* », étaient à l'affiche des journées des films coréens.

En août 2019, un concert dénommé *Concert Afro-KOREA* a eu lieu à l'INSAAC. Une délégation de musiciens sud-coréens et trois autres joueurs Ivoiriens ont présenté un concert impressionnant. Ce concert a été l'occasion d'une part de présenter la musique coréenne aux spectateurs Ivoiriens et d'autre part pour montrer la belle harmonie créée par l'ensemble des instruments de la Côte d'Ivoire et de la Corée du Sud. Toutes ces activités relatives aux relations

ivoiro-sud-coréennes citées plus haut concourent non seulement à renforcer les liens de coopération entre les deux pays, mais à accroître l'influence sud-coréenne en Côte d'Ivoire.

Parmi les programmes de la diplomatie publique coréenne, on compte la promotion des études coréennes à l'étranger.

### **3.2. La promotion des études coréennes en Côte d'Ivoire**

La promotion des études coréennes s'appuie sur des programmes comme : la création de chaires de recherches en études coréennes dans les établissements universitaires, l'appui à la publication de ressources portant sur la Corée. À cet effet, il existe depuis 2017, un programme de Master d'Études Coréennes (MEC) en Côte d'Ivoire. Ouvert au sein de l'UFR Sciences Économiques et de Gestion (UFR-SEG) de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), le Master d'Études Coréennes est dirigée par le Professeur Mira SUN. La mise en place de cette formation a été possible grâce à une volonté politique mobilisant plusieurs partenaires institutionnels sud-coréens (la Fondation Coréenne, la KOICA...), mais aussi grâce au dynamisme des acteurs locaux (autorités politiques et universitaires). Avec l'intérêt croissant des Ivoiriens pour la Corée, l'ouverture du MEC est un grand avantage surtout avec les bourses d'Étude en Corée qu'elle offre. Il est possible désormais d'apprendre la langue coréenne sur place.

Dans l'ensemble, le renforcement des échanges commerciaux, de l'APD, des activités culturelles sont autant d'éléments qui revitalisent la diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire.

### **Conclusion**

La coopération entre la Côte d'Ivoire et la Corée du Sud dans les domaines économique, social, culturel, sportif, s'inscrit dans le cadre des relations qui lient les deux pays depuis 1961. Si pour la Corée du Sud, la relation était établie pour des intérêts purement diplomatiques au début, au fil des années les relations se sont diversifiées et renforcées progressivement. La volonté des deux pays de relever le niveau de leur coopération est visible à travers les nombreuses initiatives.

La Corée du Sud accroît son aide à la Côte d'Ivoire et multiplie les initiatives pour se rapprocher du public ivoirien. Parmi ces initiatives on peut citer entre autres l'accroissement des activités économiques et de l'aide au développement, les prestations artistiques, les projections de films coréens, l'invitation d'acteurs privés en Corée, la pratique du taekwondo, l'ouverture d'unité de formation en langue coréenne le Master d'Étude Coréenne et diverses autres activités.

### **Références bibliographiques**

AHI Yao Serge-Rodrigue, 2023, *La coopération ivoiro-sud-coréenne (1961-2014)*, thèse de doctorat, Bouaké, Université Alassane Ouattara, 387 p.

Ambassade de la République de Corée en Côte d'Ivoire, 2016, *Relations bilatérales : actualité des relations diplomatiques et d'économie*, en ligne [overseas.mofa.go.kr/ci-fr/brd/m\\_10609/view.do](https://overseas.mofa.go.kr/ci-fr/brd/m_10609/view.do) ?, consulté le 14 septembre 2022.

CARROUE Laurent, 1997, « Les travailleurs Coréens à l'assaut du dragon », *Le Monde Diplomatique*, n°515, p.1.

BORRESMANS Raymond, 2004, *Le grand dictionnaire encyclopédique de la Côte d'Ivoire*, Grand-Bassam, Fondation Borresmans, 271 p.

BREKA Nazaire, 1989, « 7 milliards de recettes d'exportation vers notre pays », *Fraternité-Matin*, Abidjan, p.7.

DIAKITE Adama, 1990, « Une mission commerciale coréenne à Abidjan », *Fraternité-Matin*, Abidjan, p.5.

DIALLO Mohamed, 2015, « La Corée séduite par les exploits ivoiriens », *Fraternité-Matin*, Abidjan, p.16.

FANA Mouhamed, 1989, « Une coopération dynamique », *Fraternité-Matin*, Abidjan, p.26.

JUNG Sung-Sub, 2011, « Nous sommes partis d'une situation pire que celle de la Côte d'Ivoire », *Fraternité-Matin*, Abidjan, p.3.

KOUAKOU N'Dri Laurent et AHI Yao Serge Rodrigue, 2020, « La présence sud-coréenne dans le champ socio-économique ivoirien (1974-2002) », *Folofolo*, p.54-73.

KYOKO Kuwahara, 2023, *L'importance de la diplomatie publique pour l'ordre international libéral*, 3 p.

LUABEYA Hippolyte, 2015, « La diplomatie coréenne en Afrique : entre l'agression chinoise et la force tranquille japonaise », *Thinking Africa*, n°19, p.1-9.

MORILLOT Juliette, 1998, *La Corée*, Paris, Editions Autrement, 284 p.

MIREMONT Auguste, 1983, « La Côte d'Ivoire reconnaît la Chine Populaire », *Fraternité-Matin*, Abidjan, p.27.

Ministère des Affaires Étrangères (MAE), 1989, *coopération Ivoiro-Coréenne*, Abidjan, 3 p.

Ministère des Affaires Étrangères, 1999, *Relations Côte d'Ivoire-Corée*, Abidjan, BNETD, 27 p.

Ministère des Affaires Étrangères, 2012, *Coopération économique, financière et technique Côte d'Ivoire-Corée*, Abidjan, 5 p.

Ministère des Affaires Étrangères, 2013, *Note à l'attention de monsieur le directeur de cabinet*, Abidjan, 6 p.

Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), 1997, *La Côte d'Ivoire en Chiffres Edition 1996-1997*, Abidjan, Dialogue production, 232 p.

NAMOYA Sylvain, 2015, « Coopération bilatérale : La Corée du Sud offre deux cars de 25 places », *Fraternité-Matin*, Abidjan, p.21.

N'DRI Célestin, 2014, « Zatta et N'Gbèkro expérimentent le modèle coréen », *Fraternité-Matin*, Abidjan, p.13.

N'DRI Célestin, 2014, « Zatta et N'Gbèkro copient la Corée », *Fraternité-Matin*, Abidjan, p.21.

NICHOLAS Cull, 2019, « Diplomatie publique : ancienne et nouvelles priorité », *Diplocat*, Barcelone, p.8-12.

RHEE Sang-Hoon, 1995, « La Corée du sud et l'Afrique », *Afrique Contemporaine*, n°176, p.59-71.

WATSON Iain, 2014, *Foreign Aid and emerging powers: Asian perspectives on Official Development Assistance*, Londres, Routledge, 252 p.